

le Mag infos

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU PAYS-HAUT



08

hiver 2026



solidarité

transition écologique
et énergétique



terre de vie



À l'aube de cette **nouvelle année 2026**, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous, habitants, élus, agents et partenaires de la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite.

Notre pays traverse **une période de grands bouleversements**. Le contexte national, marqué par des tensions économiques durables, des contraintes budgétaires accrues pour les collectivités, des interrogations institutionnelles et une défiance croissante à l'égard de l'action publique, nourrit parfois un sentiment d'incertitude, voire de lassitude. À cela s'ajoutent **les défis majeurs du changement climatique et des transitions économiques et sociales**, qui exigent des réponses à la fois lucides, solidaires et responsables.

Dans ce climat, le risque du repli sur soi, de la fragmentation et de l'opposition des territoires entre eux est bien réel. Pourtant, l'histoire comme l'actualité nous montrent que les périodes de crise appellent avant tout plus de coopération, plus de dialogue et plus d'intelligence collective.

C'est précisément le sens de l'action intercommunale : dépasser les logiques individuelles pour construire ensemble des réponses durables, équilibrées et justes.

Les collectivités locales, et en particulier les intercommunalités, demeurent **un échelon de proximité essentiel**, capable d'agir concrètement là où les attentes sont les plus fortes. Mutualiser, anticiper, innover, tout en restant à l'écoute des habitants: telle est la responsabilité qui nous incombe. À Cœur du Pays Haut, nous avons fait **le choix de l'unité et de la solidarité entre nos communes**, en veillant à préserver l'identité et la qualité de vie de chacune d'elles, qu'elles soient rurales ou plus urbanisées, convaincus que c'est collectivement que nous serons plus forts face aux défis à venir.

L'année 2025 a ainsi été marquée par de nombreuses actions au service du territoire. Ces actions, que vous découvrirez au fil des pages de ce magazine, sont le fruit d'un travail collectif associant élus communautaires, agents engagés et partenaires institutionnels et associatifs: **renforcement des services à la population, accompagnement du développement économique, engagements en faveur de la transition écologique, amélioration du cadre de vie et attention particulière portée aux plus fragiles**.

Je pense notamment au **Village Senior à Mont-Bonvillers**, finaliste du prestigieux **prix de l'Équerre d'Argent**, qui témoigne du rayonnement de notre territoire bien au-delà de nos frontières. Ces réalisations s'inscrivent dans un projet de territoire cohérent et tourné vers l'avenir. Deux documents structurants, le PLUi et le PCAET, viennent jalonner les ambitions de la collectivité en matière d'urbanisme et de transition écologique.

En ce début d'année, je souhaite saluer **l'engagement des agents de la Communauté de Communes, ainsi que l'implication constante des élus municipaux**. Leur mobilisation quotidienne est la meilleure réponse aux doutes et aux tentations de repli: elle démontre que l'action publique locale, lorsqu'elle est collective et pragmatique, reste un levier puissant de cohésion et d'espoir.

Je forme le vœu que l'année qui s'ouvre soit placée sous le signe de la confiance, de la solidarité et du dialogue, afin de continuer à faire de Cœur du Pays Haut **un territoire uni, dynamique et ouvert sur l'avenir**. Les élections municipales et intercommunales de mars prochain seront un temps fort de notre vie démocratique: je vous invite à y participer nombreux, car **c'est ensemble que nous écrivons l'avenir de notre territoire**.

Daniel MATERGIA

Daniel MATERGIA,
Président de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut



Village Senior à Mont-Bonvillers, finaliste du prestigieux prix de l'Équerre d'Argent



La Fête intercommunale du Terroir déménage... avec l'inauguration du Pumptrack pour sa 11^e édition !

Près de 1300 visiteurs



Inauguration de la zone intercommunale de Loisirs sur l'ancien carreau de Mines en présence du Sénateur de Meurthe-et-Moselle Olivier JACQUIN, du Maire de Trieux Jean-Claude KOCIAK, du Président de la CCCPH Daniel MATERGIA accompagné des Vice-Présidents Jean Marc LEON, Robert CLESSE, Marc CECCATO, Dominique CANTERI et Philippe FISCHESSE.

Habituellement ancrée à Audun-le-Roman, siège de l'intercommunalité, la Fête intercommunale a pris ses quartiers à la Halle de Landres pour sa 11^e édition, tenue le dimanche 28 septembre 2025. Le changement de décor a permis de dynamiser la zone de loisirs, particulièrement étendue, et d'en exploiter ses atouts: **piste de pumptrack, parcours pédagogique, aire de jeux.**



Sur la terre, dans l'eau et dans les airs, des animations entièrement gratuites ont été proposées. Revivez les meilleurs moments en images de cette journée pleine de découvertes, de musique et de bonne humeur, placée sous le signe de la convivialité, du partage, du sport et de la découverte des saveurs locales. En somme, une belle réussite !

Un programme chargé attendait les visiteurs avec entre autres :

- Une **randonnée découverte** du paysage local pour démarrer (90 marcheurs)
- Des activités à la piscine avec **rugby polo** pour se rafraîchir et des initiations à l'aquagym (85 participants)

- Des **concerts** pour tous les goûts: **L'Harmonie de Piennes, de Trieux et d'Audun-le-Tiche, Les Clefs du Bar, Super K7** pour enflammer l'après-midi
- Sous **la Halle**: marché du terroir, exposition, stands et restauration associative, pour se revigorer au travers d'une ambiance festive (30 exposants)
- Sur **les pistes**: **chrono-contest** au pumptrack pour les plus téméraires à deux-roues, **parcours d'initiation à la sécurité routière** et démonstrations d'**aéro-modélisme** attirant les regards vers le ciel! (30 gagnants au chrono-contest)

Bref, une journée festive où petits et grands ont trouvé leur bonheur.

Nous tenons à remercier vivement tous nos partenaires pour la confection et la vente des sandwiches et des boissons (bénévoles, associations, artistes, artisans, exposants, collectivités, etc.) de l'intérêt porté à notre manifestation. Leur soutien précieux et fidèle contribue à partager les forces vives de notre territoire.



Epreuve de chrono-contest au pumptrack

Décentralisation de la 48^e édition du Festival du Film italien de Villerupt !

93 inscrits



L'événement culturel emblématique, a poursuivi sa route, comme chaque année sur notre territoire, au sens propre comme au figuré, grâce aux séances accueillies dans un **cinémobile** faisant itinérance à Audun-le-Roman le 6 novembre dernier.

Une belle expérience cinématographique pour 80 écoliers !

Offerte par la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut, les classes primaires de l'école Robespierre de Boulogny et l'école Emile Zola de Landres ont pu assister à la séance scolaire proposée: **"Pinocchio"**, film d'animation d'Enzo D'Alò.

On retrouve dans cette adaptation les valeurs chères à Pinocchio qui reposent sur l'obéissance, la sagesse, le courage, l'honnêteté et le respect.



Une belle soirée aux couleurs de l'Italie !

Le soir de cette même journée, deux séances étaient proposées: « **Il Tuttofare** » (2018) et « **L'Ultima Volta Che Siamo Stati Bambini** » (2023). Ces deux films ont su combler un public venu nombreux et qui a pu bénéficier entre les deux diffusions d'un bon repas convivial (italien évidemment) concocté par **les Illuminés de Piennes** et qui était animé avec entrain par la troupe **Viva Italia**.

Appel à candidature

Prochaine édition: jeudi 5 novembre 2026

Vous êtes **une association** et souhaitez être notre partenaire cette année pour la tenue du repas ?
Envoyez votre candidature à :
mission@coeurdupayshaut.fr



Un repas aux saveurs italiennes, savamment concocté par l'association Les Illuminés de Piennes et agrémenté de l'énergie contagieuse de la troupe Viva Italia.



Citoyenneté : en route vers les élections municipales et intercommunales de mars 2026



En mars 2026, les Français seront invités à se rendre aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux. Ces élections, organisées tous les six ans, constituent un moment essentiel de la vie démocratique locale.

Mais saviez-vous qu'à travers ce même vote, vous participez aussi à la désignation des représentants de votre commune au sein de la communauté de communes? Ces élus siègent au conseil communautaire, l'assemblée décisionnelle de l'intercommunalité.

La CCCPH exerce de plein droit les compétences obligatoires et optionnelles suivantes :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien à la maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie



Les élections municipales et intercommunales sont une occasion unique de prendre part à la construction du territoire de demain.

En 2026, chaque vote comptera pour :

- Élire les équipes qui porteront les projets locaux,
- Représenter les habitants au sein des institutions,
- Et faire vivre, concrètement, la citoyenneté au cœur de nos communes et de notre intercommunalité.

Le 15 et 22 mars 2026, faites entendre votre voix.

La démocratie locale, c'est vous !

Le rôle du Conseil municipal : le premier échelon de la proximité !

Le Maire et les Conseillers municipaux sont les élus les plus proches des citoyens. Leur mission: administrer la commune et répondre aux besoins quotidiens des habitants.

Le Conseil municipal gère entre autres :

- Le budget communal et les finances locales;
- Décide des projets d'aménagement (voirie, écoles primaires, équipements sportifs et culturels);
- Soutient la vie associative et les initiatives locales;
- Assure la gestion des services publics de proximité.

Au service du territoire : comprendre les compétences et actions de la CCCPH

La Communauté de Communes Cœur du Pays Haut regroupe plusieurs communes qui choisissent d'unir leurs moyens pour mener des projets communs.

- Gestion du Relais des Assistantes Maternelles et animation du Relais Petite Enfance
- Mise en valeur de l'espace rural, création/entretien de chemins de randonnée

Un devoir citoyen essentiel

Voter, c'est plus qu'un droit: c'est un acte de citoyenneté.

C'est affirmer son attachement à la démocratie locale, faire entendre sa voix et participer aux choix qui orientent la vie du territoire.

S'abstenir, c'est laisser d'autres décider à sa place.

À travers le vote, chaque citoyen contribue à :

- Façonner le quotidien de sa commune,
- Déterminer les priorités de développement du territoire,
- Et renforcer le lien entre élus et habitants.

La CCCPH investit pour l'avenir de nos enfants !



Sous l'impulsion de son Président Daniel MATERGIA et du Vice-Président Dominique CANTERI, la CCCPH poursuit ses efforts pour améliorer les conditions d'accueil dans les structures périscolaires du territoire.

Ces réalisations, menées avec le soutien de la Caf - Allocations familiales, témoignent d'un engagement fort en faveur de l'enfance.

À Crusnes, des travaux de rénovation et d'agrandissement ont permis d'offrir aux enfants un cadre plus agréable et fonctionnel :

- Agrandissement des locaux d'accueil,
- Rénovation complète des sanitaires,
- Installation d'une cuisine neuve et entièrement équipée pour le personnel de restauration, mise en service à la rentrée 2025.



Par ailleurs, en début d'année 2025, la Communauté de Communes a procédé au remplacement de la chaudière dédiée à la production d'eau chaude de la **Maison de l'Enfance**. Divers équipements électroménagers ont également été remplacés afin d'améliorer le confort des équipes.



Ces investissements renforcent le confort quotidien des enfants comme des équipes éducatives, et participent à la qualité du service rendu aux familles.

Coût total du projet : 114 000 euros avec la participation financière de : DETR et CAF.

De nouveaux espaces flambant neufs pour le groupe scolaire de Serrouville

La CCCPH, pour le compte de la Mairie de Serrouville et en partenariat avec l'Etat, la Région Grand Est, la Caf et le Département de Meurthe-et-Moselle, a réalisé l'extension d'environ 136 m² entièrement accessible aux personnes en situation de handicap et réalisée suivant les normes de performance énergétique basse consommation.



Une nouvelle chaudière à pellet basse température a été installée afin de chauffer l'école tout en réduisant de plus de 50 % la facture énergétique.

Coût total du projet : 567 000 € avec la participation financière de : CAF, DETR, RGE et Département 54.

Le Village Senior à Mont-Bonvillers nommé pour l'Équerre d'Argent !

Bonne nouvelle pour notre intercommunalité: le Village Senior à Mont-Bonvillers fait partie des 25 projets finalistes du prestigieux Prix de l'Équerre d'Argent, l'une des plus hautes distinctions en architecture en France.

Conçu par les architectes **Claire Arnaud et Philomène Delrue**, missionnés par le CCCPH et Vivest, ce projet de 16 logements T2 et T3 de plain-pied a été pensé pour le confort des seniors, avec patios lumineux, matériaux naturels, accessibilité et environnement apaisant. Inspiré des anciennes maisons minières, le village allie modernité, qualité architecturale et respect du patrimoine local.



Le Pacte Territorial

Un outil de mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)

Le 1^{er} janvier 2025, la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut a signé la convention de PIG (Programme d'Intérêt Général) Pacte Territorial France Rénov', plus communément appelée « Pacte Territorial ».

Ce document, valable jusqu'au 31 décembre 2029, identifie les priorités du territoire en matière d'habitat, à savoir:

- La lutte contre les passoires thermiques¹
- Le développement d'une offre de logements en adéquation avec les besoins,
- La lutte contre les logements vacants².

Pour atteindre ces objectifs, il décline les modalités d'accompagnement et de financement des actions de rénovation de l'habitat portant sur 3 volets:

- **Volet 1: dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels.** Ce volet obligatoire vise la mise en place d'actions de mobilisation des ménages et des professionnels en amont des projets de rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, prévention de la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne...),
- **Volet 2: information, conseil et orientation des ménages.** Ce volet obligatoire vise à répondre aux interrogations des ménages, pouvant aboutir à un accompagnement plus personnalisé et / ou une orientation vers l'interlocuteur adéquat pour mener à bien les projets.

• **Volet 3: accompagnement.** Ce volet facultatif vise à mettre en place des actions d'accompagnement (ingénierie et / ou financement) dans la mise en œuvre des projets. A ce stade, la CC Cœur du Pays Haut n'a pas activé ce volet, mais réfléchit d'ores et déjà aux modalités de mise en œuvre éventuelles.

Pour la réalisation de ces missions (volets 1 et 2), Cœur du Pays Haut s'appuie sur l'expertise de l'**espace conseil France Rénov'** situé au sein du Pays du Bassin de Briey.



Pour tout conseil ou information, vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes:

Barbara SIMCHOWITZ
Conseillère en rénovation énergétique
06 35 82 79 39

Nicolas MICHEL
Conseiller en rénovation énergétique
09 85 60 07 29

Pour toute autre question sur le Pacte Territorial ou ses modalités de mise en œuvre, vous pouvez contacter **Cœur du Pays Haut** à l'adresse suivante:

secretariat@coeurdupayshaut.fr
ou par téléphone au 03 82 21 73 11.

¹ Logements qui ne respectent pas le critère de décence énergétique prévoyant une consommation d'énergie finale par m² de surface habitable et par an inférieure à 450 kWh, correspondant aux logements avec un diagnostic de performance énergétique F ou G.

² Selon l'INSEE, un logement est vacant s'il est inoccupé et proposé à la vente, à la location / déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation / en attente de règlement de succession / conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés / sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).

PLUi : une nouvelle étape est franchie !

Le lundi 15 décembre 2025, les élus du Conseil Communautaire ont arrêté à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Cœur du Pays Haut. Il s'agit d'une étape essentielle, puisqu'elle « fige » temporairement le document pour que celui-ci soit soumis à l'avis des personnes publiques associées (PPA) définies aux articles L153-16 et 17 du Code de l'Urbanisme.

Ces PPA auront 3 mois, à réception du dossier arrêté complet, pour se prononcer sur son contenu, soit un retour au plus tard mi-mars 2026.

La procédure se poursuivra ensuite avec l'enquête publique, prévue avant l'été 2026, durant laquelle vous pourrez à nouveau faire

part de vos remarques au commissaire enquêteur indépendant, désigné par le tribunal administratif de Nancy. Une communication dédiée à cette enquête publique sera réalisée et relayée dans les communes.

Le dossier arrêté est disponible sur notre site (<https://coeurdupayshaut.fr>), rubrique "Plan local d'urbanisme intercommunal".

L'exposition se poursuit quant à elle dans nos locaux aux jours et horaires d'ouverture:

Siège de l'intercommunalité – 71, route de Briey – 54 560 Audun-le-Roman
Bureaux administratifs de Piennes – 1 place du Colonel Fabien – 54 490 Piennes
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.



Pour toute question ou prise de RDV, n'hésitez pas à nous contacter via le secrétariat à l'adresse suivante:
secretariat@coeurdupayshaut.fr

Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) située à Piennes : les travaux débuteront en 2026

La Communauté de Communes s'est lancée en 2024 dans un projet de construction d'une **maison de santé pluridisciplinaire** (MSP) qui sera située avenue Joliot Curie à Piennes.

Ce projet fait partie d'une structure appelée « MSP des 3 maisons » composée:

- Du site de **Tucquegnieux** déjà existant (entrée de la zone SPODATI),
- Du site de **Trioux**, porté par la commune selon le même calendrier que Cœur du Pays Haut,
- Du site de **Piennes**, porté par la CC Cœur du Pays Haut.

Le site de Piennes a fait l'objet d'une étude d'avant-projet coconstruite avec les futurs professionnels de santé amenés à l'occuper. Ce travail collaboratif a été animé par le maître d'œuvre, à savoir **le cabinet d'architecture TATARA VALENGIN**, aussi retenu pour le projet de la commune de Trioux.

L'avant-projet a permis d'évaluer le montant des travaux à environ 2 000 000 € TTC pour un bâtiment d'environ 520 m² réparti sur 2 niveaux et permettant une extension de plus de 100 m².

Le bâtiment accueillera dès son ouverture les cabinets de **sages-femmes, kinésithérapeutes et infirmiers**. D'autres bureaux seront aussi dédiés à l'accueil de futurs médecins et d'autres praticiens, ainsi qu'à la **télémédecine**. Il sera aussi doté d'une salle de réunion et d'un local permettant d'accueillir une **infirmerie de pratique avancée** (IPA).

Pour permettre la réalisation d'un tel projet, tout en maintenant les futurs loyers à des montants acceptables, Cœur du Pays Haut peut s'appuyer sur ses partenaires financiers, à savoir:

- L'Etat, au travers de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), et la Région, qui ont respectivement confirmé des subventions de 317 266 et de 300 000 €,
- L'Europe au travers du FEDER (fonds européen de développement régional), le Département de Meurthe-et-Moselle, et l'agence régionale de santé (ARS) pour lesquelles des demandes sont en cours.

Au total, ce sont plus de 1 200 000 € de subventions qui sont attendues, soit environ 70% des dépenses éligibles à subvention¹.

Le marché de travaux sera **lancé au tout début de l'année 2026**, pour une attribution en mars. Les travaux pourront alors débuter avant l'été pour une **réception du bâtiment prévue en 2027**. Ainsi, avec la maison de santé située à Audun-le-Roman (MSP Louis LAPICQUE), Cœur du Pays Haut se dotera dès 2027 d'une seconde MSP sur le territoire, garantissant ainsi le maintien d'une offre de soins de qualité.

¹ Le montant des subventions est déterminé d'après le montant hors taxes des travaux. De plus, certaines prestations (acquisition terrain, relevés géomètres, prestations intellectuelles diverses...) ne sont pas intégrées par tous les partenaires dans le montant des dépenses éligibles.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est désormais en marche sur notre territoire. Fruit d'un engagement entre notre collectivité et l'Agence Régionale de Santé (ARS), il a pour ambition d'améliorer la santé et le bien-être de tous les habitants, en agissant à la fois sur l'accès aux soins, la prévention, l'environnement et la qualité de vie globale.

Contrat Local de Santé Agir ensemble pour une meilleure qualité de vie

Le CLS est un cadre de travail commun permettant aux différents acteurs locaux (collectivités, professionnels de santé, associations, partenaires sociaux) de coordonner leurs actions. Il s'inscrit dans la continuité du Projet Régional de Santé et du Plan Régional Santé-Environnement, en s'adaptant aux réalités et enjeux locaux.



Cette démarche se structure en plusieurs étapes :

- un diagnostic partagé,
- la définition d'axes stratégiques,
- la construction d'un programme d'actions,
- puis sa mise en œuvre et son évaluation.

4 axes prioritaires proposés pour 2026-2031

Le CLS du Cœur du Pays-Haut souhaite s'organiser autour de quatre grandes priorités :

- Améliorer l'accès aux soins,
- Renforcer la prévention et l'éducation à la santé,
- Favoriser la santé mentale et le bien-être,
- Agir pour des environnements favorables à la santé.

Ce qui a déjà été engagé

Au lancement du projet, huit ateliers de travail avec le soutien de l'ARS et de Promotion Santé, ont été organisés – deux par axe – réunissant élus, ARS, CPAM, MSA et associations du territoire. Ces temps d'échanges ont permis d'identifier les besoins prioritaires et d'élaborer des actions concrètes pour y répondre.

Voici un petit retour en images sur les différents ateliers qui ont déjà été organisés :

Atelier faciliter l'accès aux soins / 09 10 2025



Atelier prendre soin de la santé mentale / 16 10 2025



Atelier renforcer la prévention et l'éducation à la santé / 13 11 2025



Atelier favoriser les environnements propices à la santé / 20 11 2025



Les prochaines étapes

La signature officielle du CLS avec les partenaires institutionnels ouvrira la phase opérationnelle : déploiement des actions, construction d'un calendrier, suivi régulier et communication auprès des habitants. L'objectif est clair : **faire de la santé une priorité collective et partagée.**

En résumé

Le CLS est un levier essentiel pour construire un territoire plus solidaire et en meilleure santé, en agissant concrètement sur les déterminants du bien-être au quotidien.

Ensemble, faisons de la santé une richesse accessible à tous.

Habitants, associations, professionnels : votre participation est essentielle ! Vous souhaitez contribuer, donner votre avis ou rejoindre un groupe de travail ?

Pour **plus de renseignements**, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante : cls@coeurdupayshaut.fr ou bien par téléphone au : 07 43 36 86 72

Votre avis compte. Ensemble, construisons un territoire en meilleure santé.

Votre avis compte. Votre engagement fait la différence.

Le Contrat Local de Santé (CLS)

ENSEMBLE, AGISSONS POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ



QU'EST-CE QU'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Le CLS est conclu au moins entre les collectivités territoriales et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le CLS permet de mobiliser les acteurs et de consolider les partenariats locaux autour d'un projet commun sur la santé, traduit dans un plan local de santé.

Il crée des synergies pour déduire les inégalités sociales et territoriales de santé.



Vous souhaitez agir pour améliorer la santé dans le Cœur du Pays-Haut ?

Contactez le CLS par :
mail : cls@coeurdupayshaut.fr
téléphone : 07 43 36 86 72

Agir pour la santé des habitants : 4 priorités au cœur du territoire

Le CLS s'articule autour de 4 axes majeurs, pensés pour répondre aux besoins concrets des habitants.

- Axe 1 :** Faciliter l'accès aux soins
- Axe 2 :** Renforcer la prévention et l'éducation à la santé
- Axe 3 :** Prendre soin de la santé mentale
- Axe 4 :** Favoriser des environnements propices à la santé

Ensemble, construisons des actions concrètes pour améliorer durablement la santé de tous les habitants



Vous aussi, engagez-vous pour un territoire en meilleure santé !



Notre intercommunalité franchit une étape décisive dans sa transition écologique.
Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) vient d'être adopté
et entre désormais dans sa phase de consultation.

CCCCPH s'engage pour le climat : le PCAET adopté

PCAET : feuille de route stratégique vers la transition
énergétique du territoire, autour d'un avenir durable.

Face à l'urgence climatique, la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut prend ses responsabilités. Lors de la séance du 9 septembre 2025, le conseil communautaire a délibéré en faveur de l'adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), document stratégique qui trace la feuille de route de notre territoire en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

Ce plan est désormais transmis aux autorités régionales et nationales pour avis. Un retour est attendu dans un délai de trois mois, période durant laquelle la Région Grand Est et les services de l'État examineront la cohérence de notre stratégie territoriale.

Un diagnostic lucide

Le PCAET repose sur un état des lieux précis de notre territoire. Avec ses 25 communes et 23 230 habitants répartis sur 210 km², Cœur du Pays Haut présente **un profil énergétique caractéristique** des territoires ruraux et péri-urbains du Nord lorrain, bénéficiant au nord de la dynamique transfrontalière avec le Luxembourg.

Le secteur résidentiel représente le premier poste de consommation, suivi des transports

routiers. Ensemble, l'habitat et le tertiaire pèsent **plus de la moitié de notre facture énergétique**, reflet d'un parc de logements encore largement dépendant des énergies fossiles pour le chauffage.

Les combustibles fossiles, et notamment les produits pétroliers, représentent en effet la moitié de notre mix énergétique.

Cette dépendance nous expose à la volatilité des prix de l'énergie et contribue aux émissions de gaz à effet de serre que nous devons impérativement réduire.

Des atouts réels à valoriser

Notre territoire dispose cependant d'atouts solides. La production d'énergies renouvelables atteint déjà 88 GWh par an, **couvrant 19 % de nos besoins énergétiques**. Le photovoltaïque et l'éolien constituent les deux piliers de cette production locale, qui ne cesse de croître.

Le PCAET identifie un potentiel de développement considérable. À l'horizon 2050, notre territoire pourrait produire l'équivalent de **115 % de sa consommation projetée**. Le photovoltaïque représente le principal gisement,

avec des projets de centrales au sol sur nos anciennes friches industrielles et minières — héritages de notre passé sidérurgique — que nous pouvons ainsi transformer en véritables atouts pour l'avenir.

L'agrivoltaïsme ouvre également des perspectives prometteuses pour notre secteur agricole, conjuguant production d'énergie et maintien de l'activité agricole.

Une stratégie ambitieuse

Conformément aux objectifs nationaux, notre PCAET vise une **réduction de 20 % de la consommation énergétique d'ici 2030 et de 50 % d'ici 2050**. L'objectif final : la neutralité carbone en 2050.

La stratégie s'articule autour de plusieurs axes :

- La rénovation énergétique des bâtiments, pour les logements privés comme pour le patrimoine public.
- Le développement des mobilités durables figure également au cœur du plan : covoiturage, mobilités douces, accompagnement vers des véhicules moins polluants.
- L'adaptation au changement climatique représente un volet essentiel. Nos territoires doivent se préparer aux canicules plus fréquentes et aux variations des ressources en eau.
- La préservation de nos espaces naturels et de nos forêts participe de cette adaptation tout en renforçant notre capacité à stocker du carbone.

Les prochaines étapes

Les trois prochains mois seront consacrés à l'examen du plan. L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et celui du Préfet de région permettront de valider la cohérence de notre stratégie avec les orientations régionales et nationales.

Une fois ces avis rendus, le PCAET pourra être définitivement approuvé. Des indicateurs de suivi permettront d'évaluer les progrès accomplis et d'ajuster les actions si nécessaire.



Plan Climat
Air Énergie Territorial

L'affaire de tous

La réussite de cette transition repose sur l'engagement de chacun. Collectivités, entreprises, agriculteurs, associations et citoyens : **nous sommes tous acteurs du changement**. La communauté de communes accompagnera les initiatives locales et facilitera l'accès aux aides à la rénovation énergétique.

En adoptant ce Plan Climat, Cœur du Pays Haut affirme sa volonté de construire un avenir durable : un territoire moins dépendant des énergies fossiles, plus résilient face aux aléas climatiques, et qui transforme les défis environnementaux en opportunités de développement.



Nos friches minières, reconverties en centrales solaires, feront de notre territoire un exportateur net d'énergie d'ici 2050. Le photovoltaïque transforme l'héritage sidérurgique en puissance renouvelable : l'industrie d'hier éclaire demain.





Balade contée sur la boucle Eiffel à Serrouville



Accompagnés le 11 juin 2025 par des chercheurs de l'**Université de Lorraine** et **Citoyens & Territoires**, près d'une quinzaine de curieux ont exploré les secrets de l'écosystème forestier local et découvert des fossiles marins fascinants. Imaginez: il y a des millions d'années, une mer recouvrait nos paysages!

Cette immersion rappelle l'importance capitale de préserver notre environnement. Il est le témoin de notre passé et la clé de notre futur. Chaque arbre, chaque fossile, nous racontent une histoire... et nous invite à protéger ce patrimoine précieux.

Marée basse à Serrouville

Il y a bien longtemps, dans une Lorraine pas si lointaine, la mer recouvrait le paysage. Et si on le sait, c'est en partie grâce aux fossiles du Jurassique retrouvés aujourd'hui dans les champs. Coraux et coquillages témoignent de ce passé marin.

Promenons-nous dans les bois de Serrouville

Et si la forêt n'était pas si sauvage que nous pouvons le croire? De nombreuses personnes exploitent, gèrent et protègent nos forêts et ce depuis longtemps. Entre production de bois historique et actuelle, l'homme marque de son empreinte les forêts: choix des arbres, coupes sélectives ...



Intervenant: **Vincent Robin**, chercheur en écologie (LIEC).



Intervenants: **Bernard Lathuilière**, paléontologue émérite, et **Raphaël Vasseur**, paléontologues, du laboratoire GeoRessources (UL, CNRS).



A la découverte des richesses du Cœur du Pays-Haut avec la boucle Eiffel



Un sentier entre histoire, paysages et découvertes

La Boucle Eiffel, balisé par un anneau vert, débute à la **mairie de Serrouville** sur un parcours de 7 km, où vous pourrez y admirer un majestueux viaduc Eiffel chevauchant un vallon et le marais de la Crusnes classés à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles. À découvrir absolument!



Projet porté par la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut, il a été accompagné et financé à 60% par le **Département de Meurthe-et-Moselle** dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Validé par la **commune de Serrouville** et la **Fédération Club Vosgien**, chaussez vos bas-

kets pour découvrir ce sentier de randonnée de notre territoire.

Balisé en avril 2024 par l'association Club de Marche Piennois

Panneau départ: installé le 13 novembre 2025, coût 5 435,62 €

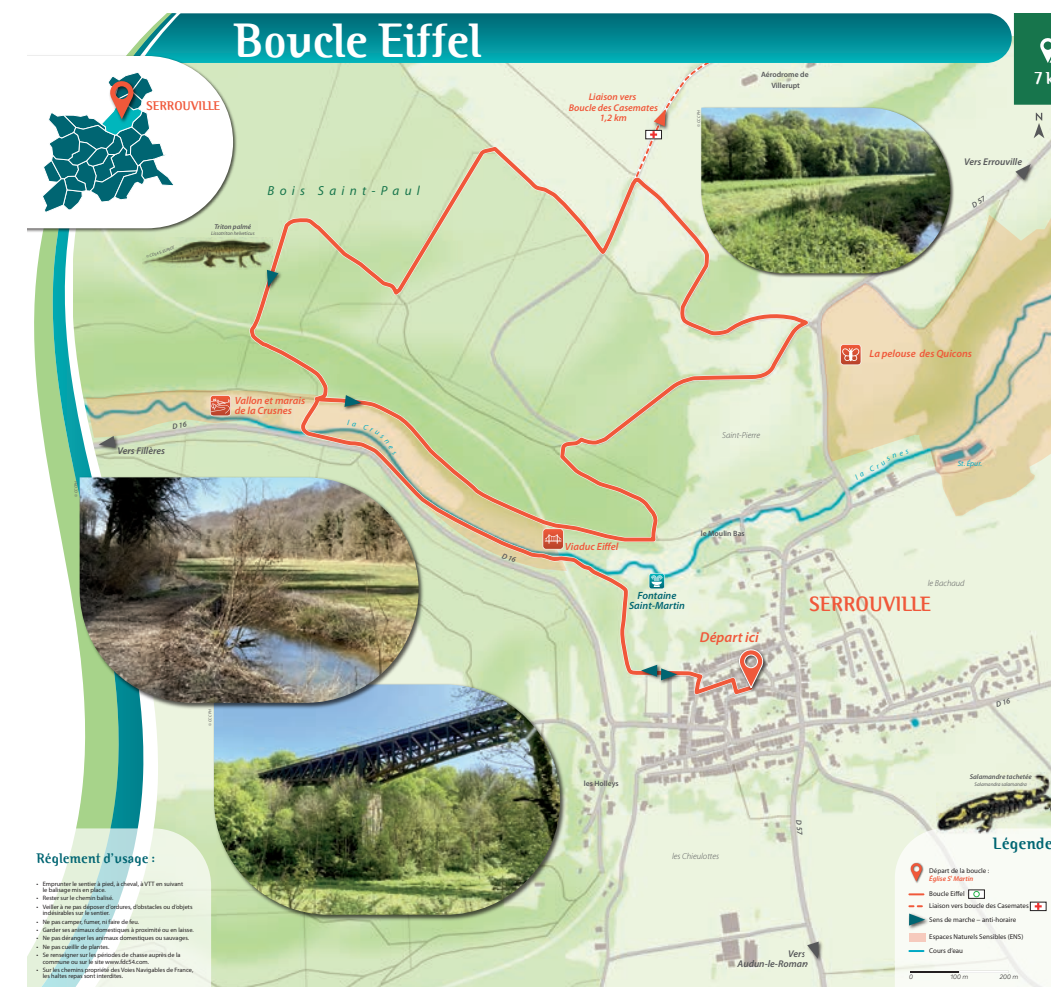
Vous pouvez suivre l'évolution du développement des sentiers sur notre site internet <https://coeurdupayshaut.fr/Chemins-de-Randonnee>

Téléchargez l'application randonnées Balades 54



et découvrez les nombreux itinéraires du département!

Que vous soyez à vélo, à pied ou à cheval, laissez-vous guider grâce à un GPS en mode hors-ligne et découvrez des informations relatives au patrimoine historique, culturel et naturel.



Panneau départ: installé le 13 novembre 2025, coût 5 435,62 € (60% pris en charge CD54 et le reste financé par la Taxe de séjour)



Une quinzaine de curieux ont répondu présent le mercredi 11 novembre 2025 pour la balade contée sur la boucle Eiffel à Serrouville en partenariat avec des chercheurs de l'Université de Lorraine et Citoyens & Territoires pour découvrir les secrets de l'écosystème forestier local



Taxe de séjour à Cœur du Pays Haut

La taxe de séjour est mise en place sur le territoire depuis le 1er janvier 2025 par délibération du 18/06/2024 "Instauration de la taxe de séjour et création du compte Dépôt de Fonds au Trésor".

Communes concernées: Anderny, Audun-le-Roman, Avillers, Beuvillers, Bouligny, Brehain-la-Ville, Crusnes, Domprix, Errouville, Joppecourt, Joudreville, Landres, Mairy-Mainville, Malavillers, Mercy-le-Bas, Mercy-le-Haut, Mont-Bonvillers, Murville, Piennes, Preutin-Higny, Sancy, Serrouville, Trieux, Tucquegnieux, Xivry-Circourt.

Elle s'adresse à toutes les formes d'hébergement touristique (meublés de tourisme, chambres d'hôtes, hôtels, campings...).

Comment déclarer sa taxe de séjour ?
Vous êtes propriétaire d'un hébergement touristique sur Cœur du Pays Haut ?



La CCCPH propose un téléservice, plateforme d'information, de déclaration et de paiement des taxes de séjour. Consultez vos obligations et

effectuez vos déclarations sur <https://coeurdu-payshaut.taxesejour.fr>

Rappel législatif:

Une « Déclaration Préalable hébergements touristiques » en mairie doit être réalisée par le loueur au travers du formulaire Cerfa n°14004: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14321>

Déclaration préalable à l'activité en mairie

- Article L324-1-1 du Code du tourisme: « Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme (...) doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé. »
- Article L324-4 du Code du tourisme: « Toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune du lieu de l'habitation concernée. »

Le produit de la collecte est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune ou du groupement ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Les taxes additionnelles incluses de 10 % seront reversées au bénéfice du conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse.



Scènes et territoires

L'art théâtral au service de la réflexion sociale

Des propositions sur mesure : c'est le sens de l'action engagée depuis 2007 avec l'appui artistique et technique de l'association **Scènes et Territoires**. Un programme est élaboré chaque année en concertation avec les associations, les communes et les élus de la commission. Des spectacles accompagnés d'ateliers de médiation s'adressent tour à tour aux enfants, ados, ou tout autre public.

En 2025, Scènes et Territoires et la CCCPH invitent la compagnie **Les Heures Paniques**, originaire de Metz, à investir l'art théâtral vivant au service de la réflexion social.

La compagnie développe deux projets majeurs, associant création artistique et engagement citoyen, en s'appuyant sur les ressources et les besoins spécifiques du territoire. Il s'agit d'une démarche profondément participative, qui ambitionne de tisser des liens durables entre les publics et les acteurs culturels locaux.

Enjeux territoriaux :

- Renforcement des liens
- Implication des jeunes dans une démarche culturelle, éducative et artistique.
- Valorisation de la parole des femmes et création de supports pérennes

Peux Mieux Faire ! avec le collège

Spectacle itinérant, autonome pour adolescents, créé en novembre 2024, qui interroge avec humour l'injonction à la réussite, problématique qui revient sans cesse chez les jeunes. Deux élèves collaborent autour d'un exposé « **c'est quoi réussir sa vie** ».

23 élèves du collège ont assisté à la représentation du spectacle à l'Agora de Metz le 29/11/2024

Création club théâtre avec ateliers mensuels, nov. 2024 à mai 2025 avec 18 collégiens (7 répétitions de 2 heures où les élèves ont été initiés à l'écriture, à la pratique théâtrale et à la découverte des métiers du spectacle vivant.

- 2 restitutions des élèves, 26/05/2025 : devant 30 autres collégiens + 45 personnes (familles)
- 2 représentations du spectacle professionnel, le 13/06/2025 à la salle Aragon devant 173 élèves



Terre-Ville donnant parole aux mamans solos

Création de spectacle prévue pour 2026 centrée sur les récits de vie de mères dites isolées, sujet peu présentée au théâtre. Il suivra les parcours croisés de trois femmes de générations différentes, histoires et quotidiens souvent invisibilisés.

Offrir aux femmes isolées un espace d'expression en intégrant leurs témoignages à la création théâtrale :

- 9 heures d'ateliers de rencontre au sein de structures locales
- Nombre de personnes touchées : 20



Représentations du spectacle *Peux-Mieux Faire!* devant 23 élèves à l'Agora de Metz le 29 novembre 2024 et 173 élèves le 13 juin 2025 à la salle Aragon



Création d'un club de théâtre avec Maud Galet Lalande, autrice, metteuse en scène et comédienne au travers de 7 ateliers mensuels (nov. 2024 à mai 2025). 18 collégiens ont été initiés à l'écriture, à la pratique théâtrale et à la découverte des métiers du spectacle vivant.



Vous souhaitez séjourner dans un hébergement touristique ?

Rendez-vous sur : www.gites-de-france.com/fr
<https://coeurdupayshaut.taxesejour.fr>

Pour toute question, contactez : coeurdupayshaut@taxesejour.fr

Cette taxe s'adresse aux touristes et non aux hébergeurs.

Pour calculer le montant à percevoir :



1 CLIQUEZ SUR LE TARIF OU LE POURCENTAGE
ci-dessous

Catégories d'hébergements	Tarif taxe (*)
Palaces	5,28 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,85 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,86 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,87 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	1,10 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,88 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,66 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,22 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessus (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	5,00 % + taxe additionnelle



2 SAISISSEZ
vos informations

Calcul du montant à percevoir pour un séjour	
0,88 € (Tarif applicable)	
Nb nuits	Nombre de nuits
Nb assujettis	Nombre de personnes assujetties non exonérées

Les tarifs de la taxe de séjour doivent être affichés dans l'établissement.

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut propose un programme riche et varié pour accompagner le développement et l'éveil des tout-petits. Ateliers bien-être, activités sensorielles, temps festifs et rencontres rythment l'année dans un esprit de partage et de bienveillance.

Un programme riche pour la rentrée de septembre au Relais de la Petite Enfance

Ces actions renforcent le lien entre enfants, assistantes maternelles et familles, tout en valorisant le rôle essentiel des professionnels de la petite enfance.

Un petit-déjeuner festif avec les assistantes maternelles

Vendredi 5 septembre 2025 a marqué la rentrée du Relais Petite Enfance intercommunal d'Audun-le-Roman.

À cette occasion, une vingtaine d'enfants accompagnés d'une dizaine d'assistantes maternelles ont répondu présents. Ce moment de retrouvailles s'est déroulé autour d'un petit-déjeuner convivial, propice aux échanges sur les besoins, attentes et projets pour les mois à venir.

Cette matinée a également permis d'accueillir les nouvelles assistantes maternelles récemment agréées, afin, entre autre, de leur présenter les missions et les services du Relais de la petite Enfance.

Place à la douceur et au jeu avec l'atelier de Baby Yoga !

Cette activité douce vise à accompagner le développement psychomoteur de l'enfant, favoriser la détente et développer le lien d'attachement à travers des mouvements simples et

adaptés. Un moment privilégié placé sous le signe du bien-être et de la sérénité.

4 assistantes maternelles et 8 enfants ont profité de ce moment de détente.

Plongeons dans le monde des sons avec l'atelier d'éveil musical

Réalisé à la Maison des Assistantes Maternelles à **Mont-Bonvillers** avec l'intervenant Régis, l'atelier d'éveil musical aide les enfants à développer leur sens du rythme, leur écoute et leur expression. Un rendez-vous sensoriel et créatif qui encourage la confiance, la communication et la découverte du monde sonore.



Au programme: découverte des instruments, exploration des sons, jeux rythmiques, comptines et le plaisir partagé autour de la musique.

Une quinzaine d'enfants ainsi qu'un parent ont participé à ce temps en chansons autour de l'automne.

Le Relais Petite Enfance s'est mis au fourneau pour la Semaine du goût !

Du 13 au 19 octobre 2025, la Semaine du goût a battu son plein au RPE en mettant à l'honneur la découverte et le plaisir de manger. **Ateliers, dégustations, rencontres et animations** permettent aux enfants de redécouvrir les saveurs, les produits locaux et l'importance d'une alimentation équilibrée.



Un rendez-vous annuel essentiel pour sensibiliser dès le plus jeune âge au bien manger. **Le RPE a proposé un atelier cuisine** pour les assistantes maternelles et les enfants en garde. Par petit groupe, les enfants ont pu goûter les aliments natures, avant de procéder à l'élaboration d'un dessert classique revisité pour le

déguster: un crumble aux pommes revisité, miam, miam.

6 Assistantes maternelles accompagnées d'une dizaine d'enfants sont devenues de fin cordon-bleu durant cette matinée.

Citrouilles, couleurs et rires: un Halloween créatif au RPE

À l'occasion d'**Halloween**, le Relais Petite Enfance a proposé aux tout-petits un atelier créatif aussi amusant que rassurant. Encadrés par les professionnels du RPE et accompagnés des parents, les enfants ont pu manipuler différentes matières, découvrir de nouvelles couleurs et réaliser leurs premières décorations d'Halloween.

Au total, 10 Assistantes maternelles, 30 enfants et 2 parents ont participé à l'événement.

Entre citrouilles souriantes et jeux sensoriels, cet atelier a permis aux enfants d'**exprimer leur imagination** tout en développant leur motricité fine. L'ambiance, douce et conviviale, a offert un moment privilégié de partage entre familles et professionnels.

Une belle matinée qui a mêlé découverte, créativité et émerveillement... dans l'esprit d'Halloween, mais toujours en douceur!

Petit bonus : les assistantes maternelles présentes, ont pu repartir avec un petit présent. Non pas de bonbons, mais d'idées d'activités culinaires ou créatives autour d'halloween.

Merci à toutes les personnes ayant fait le déplacement pour ce moment convivial!



L'assistant(e) maternel(le) joue un rôle essentiel dans les premières années de vie d'un enfant. En accueillant les enfants à son propre domicile ou en maison d'assistants maternels, il contribue activement à leur développement et à l'éveil de leurs sens et de leur curiosité chaque jour

Si vous êtes passionné par le monde des tout-petits, si vous souhaitez être au cœur de leurs apprentissages et de leurs découvertes, que ce soit à votre domicile ou au sein de structures dédiées : le métier d'assistant maternel pourrait être votre vocation.

N'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance de la CCCPH au 09 67 42 49 23 ou par mail à: relais@coeurdupayshaut.fr
Des interlocuteurs qualifiés pourront vous renseigner sur les compétences nécessaires et les modalités d'entrée dans ce métier passionnant.

IA : pour des raisons de confidentialité, les visages des enfants ont été modifiés

Les nouveaux dispositifs d'aide économique de la Région Grand Est

La Région Grand Est a renforcé en 2025 son soutien au développement économique, à la dynamisation des territoires ruraux, à la transition écologique à l'innovation et à l'économie sociale et solidaire. Plusieurs dispositifs évoluent ou sont créés afin d'accompagner les entreprises, artisans, commerçants, structures d'insertion et acteurs des métiers d'art. Encore faut-il les connaître !



Voici un tour d'horizon des principales aides mobilisables en 2026 :

Soutenir les grands projets stratégiques

Le dispositif **GPSD** (Grands Projets Structurants et Durables) vise la modernisation des outils productifs, la décarbonation et l'extension d'activités industrielles.

Il s'adresse aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises porteuses de projets majeurs d'investissement (à partir de 1 M€).

Développer une production plus compétitive et durable

Le dispositif **GEIPD** (Grand Est Investissements Productifs Durables) remplace plusieurs anciennes aides. Il finance l'achat d'équipements neufs ou reconditionnés, la modernisation d'ateliers et l'augmentation des capacités de production.

Il s'adresse aux Très Petite Entreprise (TPE), PME, ETI, entreprises artisanales, industrielles et structures de l'économie social et solidaire.
Application : octobre 2025.

Accélérer la transition écologique

Le **Chèque Transition**, destiné aux entreprises de moins de 20 salariés, encourage :

- la réduction de la facture énergétique,
- l'acquisition de véhicules propres,
- la mise en place d'actions d'économie circulaire.

La subvention peut atteindre 10 000 €, avec un taux maximal de 50 %.

Application : novembre 2025.

Aider les artisans et commerçants en milieu rural

Une aide spécifique soutient **la première installation** d'artisans et de commerces de proximité dans les communes rurales fragiles.

Elle finance les investissements matériels nécessaires à l'ouverture ou au démarrage d'activité, avec une aide pouvant atteindre 40 000 €.

Valoriser les métiers d'art

Deux volets sont proposés :

- **Volet 1 :** soutien aux professionnels des métiers d'art pour leurs investissements ou leur participation à des salons nationaux.
- **Volet 2 :** aide aux organisateurs d'événements régionaux dédiés aux métiers d'art.

Les dépenses éligibles incluent matériel, communication, location d'espaces et modernisation des outils de production.

Accompagner l'Économie Sociale et Solidaire

L'appel à projet **ESS** encourage les structures de l'économie sociale et solidaire à développer des activités marchandes, à se diversifier ou à coopérer.

Il finance :

- les investissements (à partir de 10 000 €),
- les frais de personnel dédiés,
- et des actions liées au développement durable.

Aide plafonnée à 50 000 €, avec un taux de 30 %.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la Région Grand Est à l'adresse suivante : <https://www.grandest.fr/aides/?highlight=aide>

Une action forte en direction de l'emploi avec le Forum de l'emploi et formation !

Une belle réussite pour cette première édition du Forum emploi et formation qui s'est tenu le 16 octobre 2025 à la salle Aragon d'Audun-le-Roman.

Organisé par le Département de Meurthe-et-Moselle en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut, la Mission Locale de Briey et l'agence France Travail de Briey, le Forum emploi et formation répond à une réelle demande du territoire.

Ce sont près de **80 participants** qui ont pu rencontrer et échanger avec **18 exposants** (entreprises, organismes de formation) venus présenter leurs offres et leurs métiers.

L'événement a été inauguré par Daniel Matergia, Président de la CCCPH, accompagné du 1^{er} Vice-Président Jean-Marc Léon, saluant l'importance de ces rencontres pour le dynamisme économique et l'insertion professionnelle sur notre territoire.

Cette nouvelle implantation illustre une volonté commune de renforcer la proximité avec les publics, et de diversifier les lieux d'accès à l'information et à l'emploi.

Les échanges ont été riches et constructifs, et plusieurs participants se sont montrés très motivés et intéressés par les opportunités proposées sur les métiers du tertiaire : ressources humaines, gestionnaire de paie, commerce, vente, administration.

Le forum a également permis **une meilleure visibilité** sur notre territoire pour la majeure partie des organismes de formation, ce qui reste un atout pour se faire connaître.

Merci à tous les exposants, partenaires et visiteurs pour leur participation et leur enthousiasme !

Revivez ci-dessous quelques moments forts de cette édition conviviale et constructive



Un Forum de l'entrepreneuriat riche en échanges et en opportunités

Entre professionnels, porteurs de projets et structures d'accompagnement, l'événement a permis de créer de nouvelles synergies et de mettre en lumière le dynamisme du tissu économique local.

Organisé en partenariat avec l'association **Initiative Lorraine Nord** et le **Pôle Entrepreneurial du Bassin de Briey**, le Forum de l'entrepreneuriat qui s'est tenu le 17 novembre 2025 dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut, a réuni une vingtaine de porteurs de projets.

Ils ont pu bénéficier de conseils avisés et personnalisés de la part d'acteurs économiques

locaux afin d'échanger autour de leurs projets de création, de développement d'entreprise et d'innovation.

De nombreux échanges individuels aux stands ont pu avoir lieu grâce à la présence des acteurs économiques du territoire :

- Cohérence projets, couveuse d'entreprises
- Initiative Lorraine Nord, qui finance des prêts d'honneur
- Pays du bassin de Briey
- EGEE
- BGE
- France Travail de Briey
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat





Découvrir le numérique autrement : un succès auprès des habitants

Connectés ensemble : retour sur les ateliers numériques en 2025 !

La Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut poursuit son engagement pour un numérique accessible à tous. Tout au long de l'année 2025, de **nombreux ateliers gratuits** ont été proposés sur le territoire, animés par la conseillère numérique à la Maison des Transitions ou directement dans les communes.



Ces rendez-vous conviviaux ont permis à chacun de mieux comprendre et utiliser les outils numériques du quotidien. Des ateliers ont eu lieu sur les thématiques suivantes :

- Apprendre à utiliser son smartphone ou sa tablette (à Bréhain-la-Ville, Sancy, Piennes, Mont-Bonvillers, Errouville et Boulogny)
- Découvrir l'ordinateur et appréhender Windows
- Mieux gérer ses démarches de santé avec: Ameli.fr
- Des rendez-vous personnalisés ont été proposés chaque semaine à la Maison des Transitions.
- Les enfants aussi ont pu découvrir le numérique à travers des ateliers spécifiques

La CCCPH renforce son offre d'ateliers numériques pour 2026

En 2026, la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut poursuit ses ateliers numériques pour tous, en consolidant les initiatives déjà appréciées en 2025 et en proposant de nouvelles thématiques pour aller plus loin dans la maîtrise du numérique. Ces ateliers sont ouverts à tous et conçus pour être accessibles, interactifs et pratiques.

Ateliers smartphone et tablette

Les ateliers de découverte des téléphones et tablettes continueront à se dérouler dans les communes du territoire afin de rendre le numérique accessible au plus grand nombre,

tout en conservant une ambiance conviviale et personnalisée.

Ateliers découverte de l'ordinateur

À la **Maison des Transitions de Piennes**, les ateliers pour apprendre à manier l'ordinateur, organiser ses fichiers et installer des logiciels seront reconduits.

Des accompagnements individuels

Les rendez-vous personnalisés à la Maison des Transitions resteront disponibles chaque semaine. Ils permettent de poser des questions, résoudre des problèmes techniques ou bénéficier d'une aide sur mesure selon les besoins de chacun.

Des ateliers dédiés aux plus jeunes

- Les ateliers pour enfants seront reconduits à la Maison des Transitions en partenariat avec les **Espaces de Vie Sociale et le périscolaire de Piennes**, afin de continuer à éveiller la curiosité des plus jeunes au monde numérique de manière ludique et créative.
- Nouveauté 2026 : ateliers parentalité et numérique

En partenariat avec l'association **"Ecole des parents et des éducateurs de Lorraine"**, de nouveaux ateliers seront mis en place au **Re-lais de la Petite Enfance "Mes Angles"** situé 2 rue du neuf septembre à Audun-le-Roman.

Ces rencontres permettront aux parents, grands-parents et co-parents de mieux comprendre l'univers numérique dans lequel évoluent leurs enfants et adolescents, et de réfléchir à des pratiques familiales plus sereines et sécurisées. Ces ateliers sont ouverts à tous sur inscription.

Ateliers thématiques

Pour ceux qui souhaitent aller au-delà des bases, des ateliers thématiques seront proposés à la Maison des Transitions à Piennes :

- Se connecter en sécurité: protéger ses comptes en ligne, créer et organiser ses mots de passe
- Présentation des arnaques: comprendre les types d'arnaques existants et apprendre à s'en protéger
- Email: envoyer, joindre des fichiers, organiser ses courriels
- Canva: créer affiches, CV, couvertures de livres...

Règlement d'attribution de subventions aux associations

La Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut soutient son tissu associatif pour toute manifestation publique événementiel à caractère intercommunale, dans le domaine de la culture ou du sport de haut niveau quand il atteint une dimension nationale.

Pour cela, elle offre une contribution financière aux porteurs d'initiatives locales, exclusivement aux associations du territoire du Cœur du Pays-Haut.

Le montant est compris entre 500 et 3 000 euros (hors cas exceptionnel).

Le demandeur remplit le formulaire type CER-FA 12156 et dépose le dossier entre le 1^{er} septembre de l'année N-1 et le 1^{er} mars de l'année N. Il pourra y annexer tous les documents qu'il jugera utiles (par exemple: lettre d'intention, bilan économique ou d'activité, justificatifs de réalisations si actions antérieures, RIB, etc.).

Associations du territoire ayant bénéficié d'une subvention pour l'exercice communautaire 2025 :

- Le Cercle Modéliste de Blénod Lorraine (Landres)
- La Chaise Musicale (Tucquegnieux)
- L'Ecole Intercommunale de Musique du Pays-Haut (Tucquegnieux)
- L'Harmonie Municipale de Boulogny
- L'Assoc d'En Fer (Crusnes)
- Les Illuminés de Piennes

Budget dépensé : 13 850 euros

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver le règlement et le formulaire sur notre site internet <http://coeurdupayshaut.fr/sur> la page Associations. Il est conseillé qu'un rendez-vous soit convenu à la demande afin d'examiner le projet.

Où déposer le dossier ?

Dépôt à : secretariat@coeurdupayshaut.fr ou par courrier à l'adresse : 71, Route de Briey 54560, Audun-le-Roman



DUTCH Grand Prix Landres - 10/11 Juillet 2025



N'hésitez pas à nous contacter pour toutes autres demandes d'ateliers.





Nous recrutons

1 BNSSA h/f

1 Juriste h/f

Vous avez comme projet de rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour le territoire par des projets modernes et d'envergure ?

Consultez les offres territoriales sur
<https://coeurdupayshaut.fr/recrutement>



Postulez auprès de notre collectivité à :

- **Taille humaine avec près de 40 agents**
- **Métiers et compétences variés**
- **Forte identité tournée vers la transition énergétique et écologique**
- **Politiques et actions au bénéfice de 23 800 habitants et de 25 communes**



Bonne nouvelle pour tous les amoureux de la baignade ! La piscine Daniel Mayer a réouvert ses portes ! Que vous soyez adepte des longueurs sportives, de l'aquagym ou simplement en quête d'un moment de détente en famille, notre équipe est impatiente de vous retrouver au bord des bassins !

Informations pratiques

Périscolaires	Téléphone	E-mail
Audun-le-Roman	09 53 57 04 95 06 78 05 65 92	j.douguedroit@francas54.org
Crusnes	06 84 16 62 29	c.nowak@francas54.org
Errouville/Serrouville	06 78 05 94 78	a.mengual@francas54.org
Joudreville	03 82 21 77 77 07 82 24 79 22	familles@alpj-grandirensemble.fr
Landres	03 82 22 14 65	periscolaire.landres@orange.fr
Mont-Bonvillers	06 78 10 34 62	e.labiau@francas54.org
Trieux	09 50 19 30 57 06 73 31 65 11	periscolaire-trieux@outlook.fr

Structure	Téléphone	E-mail
CTJEP Activ' Jeunes	07 63 19 50 30	r.pailot@francas54.org
Multi-accueil « Il était une fois » Audun-le-Roman	09 67 44 18 02	pays.audunois.creche@orange.fr

Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut	Téléphone	E-mail
Siège : 71 route Briey 54560 Audun-le-Roman Bureau administratif : 1 Rue du Colonel Fabien 54490 Piennes	03 82 21 59 00 03 82 21 73 11	secretariat@coeurdupayshaut.fr
Service Urbanisme CCCPH 1 Rue du Colonel Fabien 54490 Piennes	03 82 21 73 11	secretariat@coeurdupayshaut.fr
Relais Petite Enfance MAISON DE L'ENFANCE 2, rue du 9 septembre 54560 Audun-le-Roman	09 67 42 49 23	relais@coeurdupayshaut.fr a.gummel@francas54.org
Piscine (en cours de travaux)	03 82 20 51 29	piscine@coeurdupayshaut.fr
Taxe de séjour 1 Rue du Colonel Fabien 54490 Piennes	03 82 21 73 11	coeurdupayshaut@taxesejour.fr
Conseiller numérique Maison des Transitions Rue Gino Raimondi 54490 Piennes	03 82 21 21 12	conseiller.numerique@coeurdupayshaut.fr
Coordination seniors	07 55 60 03 76 03 82 21 17 82	coord.seniors@coeurdupayshaut.fr

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro.

Journal édité par la
Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut

Directeur de publication : Daniel Matergia

N° ISSN 2968-5710

Tirage 11 000 exemplaires

Imprim'Vert sur papier certifié PEFC



Communauté de Communes
Cœur du Pays-Haut

71 route Briey - 54560 Audun-le-Roman

Tél. 03 82 21 59 00

coeurdupayshaut.fr

comcomcoeurdupayshaut

